



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

**Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social**

ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦ ᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲ

COMPTE RENDU

393^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATE :	25 mars 2021
ENDROIT :	Vidéoconférence (Teams)
ÉTAIENT PRÉSENTS :	Luc Lainé, président Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec John Paul Murdoch, GNC Brian Craik, GNC Vanessa Chalifour, coordonnatrice/cheffe d'équipe – Projet nordiques, MELCC Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 392^e réunion

Le compte rendu de la 392^e réunion est adopté tel quel.

Action : Faire traduire et classer le CR 392.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance entre le 24 février et le 24 mars 2021 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet minier Éléonore par Les Mines Opinaca Ltée

N/Réf : 3214-14-042

- a. Demande de modification du CA : Programme de compensation des milieux humides, hydriques et riverains
- b. Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 18 décembre 2019, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour le programme de compensation des milieux humides, hydriques et riverains pour le projet minier Éléonore. Un complément d'information (réponses aux questions et commentaires) a également été reçu le 9 décembre 2020.

Les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur. Tenant compte de l'ensemble des renseignements reçus relativement à ce projet, le COMEX recommande à l'Administrateur provincial d'autoriser la modification du certificat d'autorisation global du 10 novembre 2011 à quelques conditions. L'ensemble de l'analyse et des conditions sont incluses dans un document séparé.

#2021-0325-01 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des informations fournies par le promoteur et recommandent d'autoriser la modification du certificat d'autorisation à quelques conditions (recommandation détaillée dans le rapport d'analyse).*

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
 Transmission d'une recommandation

5) Projet minier Éléonore par Les Mines Opinaca Ltée

N/Réf : 3214-14-042

- a. Demande de modification du CA : Exploitation du parc à résidus miniers
- b. Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 8 septembre 2020, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour l'exploitation du parc à résidus miniers pour le projet minier Éléonore. Un complément d'information (réponses aux questions et commentaires) a également été reçu le 16 février 2021.

Les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur. Tenant compte de l'ensemble des renseignements reçus relativement à ce projet, le COMEX recommande à l'Administrateur provincial d'autoriser la modification du certificat d'autorisation global du 10 novembre 2011.

#2021-0325-02 : de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des informations fournies par le promoteur et recommandent d'autoriser la modification du certificat d'autorisation.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
 Transmission d'une recommandation

6) Projet de construction des chemins "H section ouest" et "I" par Matériaux Blanchet inc.

N/Réf : 3214-05-075

- a. Demande de modification du CA : Prolongement de chemin forestier (Phase 2)
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 22 décembre 2020, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour le prolongement de chemin forestier (Phase 2) pour le projet de construction des chemins forestiers "H section ouest" et "I".

Les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur. À la suite de son analyse, le COMEX souhaite obtenir un complément d'information sur divers aspects du projet qui devraient, à son sens, être clarifiés.

#2021-0325-03 : de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et qu'ils souhaitent obtenir un complément d'information sur divers aspects du projet qui devraient, à leur sens, être clarifiés (questions et commentaires dans la lettre).

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
 Transmission de questions et commentaires

7) Divers

a. Consultations fédérales : Projets miniers Rose Lithium-Tantale et mine de lithium Baie-James

Vanessa Chalifour mentionne qu'elle a rencontré l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC) le 24 mars 2021 pour faire un retour sur les audiences publiques du COMEX en mode virtuel tenues les 15, 16 et 18 février 2021. De son côté, l'AÉIC prévoit tenir des consultations les 14 et 15 avril 2021 sur son rapport d'analyse préliminaire.

b. Projet minier Rose Lithium-Tantale : Discussion sur les étapes à venir pour l'analyse du projet et prendre connaissance des mémoires et avis du public

Vanessa Chalifour mentionne qu'aucun commentaire et mémoire n'a été reçu au secrétariat du COMEX à la suite de la tenue des audiences publiques. Le public avait jusqu'au 18 mars 2021 pour faire parvenir les commentaires/mémoires.

Plusieurs enjeux ont été soulevés par les participants pendant les audiences et le COMEX a pris acte de chacun de ceux-ci et les considérera lors de la rédaction de sa recommandation finale. À ce sujet, le COMEX tiendra une rencontre spécifique le 8 avril 2021 afin de poursuivre sa discussion pour le projet.

Le COMEX a également soulevé la possibilité de discuter avec d'autres intervenants, notamment concernant la question du transport routier. Une rencontre pourrait être organisée prochainement à ce sujet.

c. Rencontre du comité de suivi : Projet CC22.1 - Climat EIBJ-Nunavik-AT (changements climatiques)

Aucun nouveau développement à ce sujet.

d. Demande courriel reçue au COMEX : Indigenous peoples in impact assessment project

Les membres du COMEX discutent de la demande reçue par courriel concernant les peuples autochtones dans le processus d'évaluation d'impact. Après discussion, il est décidé que Luc Lainé contactera la personne pour lui fournir des informations générales au sujet du COMEX et de son mandat et la réfèrera auprès du gouvernement de la Nation crie et du gouvernement du Québec afin d'obtenir des informations plus précises relativement à sa demande.

e. Analyse des rapports annuels et de suivi en attente de traitement

Vanessa Chalifour confirme la prise en charge des rapports de suivis pour le projet hydroélectrique Eastmain/Rupert par le MELCC. Des premières analyses des rapports de suivis devraient être reçues au COMEX au cours des prochaines semaines, voire prochains mois.

f. Rapport annuel 2020-2021 du COMEX

La secrétaire exécutive fera la mise à jour des informations factuelles comprises dans le rapport annuel. Luc Lainé formulera le mot du président. Quelques sujets sont mentionnés et pourraient être discutés dans le rapport annuel, notamment la compensation des milieux humides et hydriques et l'enjeu des impacts cumulatifs dû au transport routier.

8) Prochaines réunions

- a. 22 avril 2021 – Vidéoconférence (Teams)
- b. 27 mai 2021 – Vidéoconférence (Teams)
- c. 29 juin 2021 – Vidéoconférence (Teams)

Annexe A

Suivi de la correspondance du 24 février au 24 mars 2021

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet minier Fénelon par Wallbridge Mining Company Limited N/Réf : 3214-14-064	Dominique Lavoie MELCC	François Demers Wallbridge Mining Company Limited	Mise en suspens de l'analyse du projet	Transmis le 1 ^{er} mars 2021 Reçu COMEX le 2 mars 2021	
Projet Whabouchi – Exploitation et développement d'un gisement de spodumène sur le territoire de la Baie-James par Nemaska Lithium inc. N/Réf : 3214-14-052	Isabelle Petit Nemaska Lithium	Vanessa Chalifour COMEX	Refus pour la publication du rapport de suivi environnemental et social 2019-2020 sur le site web du COMEX	Reçu le 2 mars 2021	

